



HONORAIRES TRANSACTIONS – GESTIONS

Vente :

Type de mandat : SIMPLE et EXCLUSIF

VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER À USAGE D'HABITATIONS OU PROFESSIONNEL

Appartements, Maisons, Viagers :

Exclusif : 3 % TTC

Simple : 6 % TTC

CESSION DE DROIT AU BAIL

Supérieur à 100 000 €

10 % TTC

Inférieur à 100 000 €

5000 € TTC

VENTE DE TERRAINS

10 % TTC

VENTE DE STATIONNEMENT

10 % TTC

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

10 % TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

HONORAIRES GESTION ET LOCATION

Gestion locative (calculés sur les encaissements des loyers hors charges) 5%

Transaction locative :

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 10€/m² TTC

Honoraires de réalisation de l'état des lieux 3,00€/m² TTC

Honoraires d'entremise et de négociation forfaitaires (à la charge du propriétaire) 200,00€TTC